



PAGE

**1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES** Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous  
Si vous déclarez ci-dessous des **salaires versés par une société que vous contrôlez**, remplissez également les lignes "Dirigeants de sociétés" page 1 de la déclaration n° 2042C.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
<b>81</b> — <b>TRAITEMENTS, SALAIRES</b>				
<b>84</b> — Revenus d'activité connus				
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
<b>82</b> — Revenus des salariés des particuliers employeurs				
Corrigez si le montant est inexact	1AA	1BA	1CA	1DA
<b>86, 99</b> — Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
<b>82</b> — Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
<b>82, 97</b> — Droits d'auteur, agents gén. d'assurance, fonct. chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
<b>84</b> — Autres revenus imposables connus Chômage, préretraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
<b>82</b> — Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
<b>83</b> — Précisez, si vous en avez, vos salaires de nature exceptionnelle (voir explications jointes) déjà inclus dans les montants des lignes 1AJ, 1AA, 1GB, 1GF, 1AP, 1AG	1AX	1BX	1CX	1DX
<b>102</b> — Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre	1AK	1BK	1CK	1DK
<b>109</b> — <b>PENSIONS, RETRAITES, RENTES</b>				
Pensions, retraites et rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
<b>109</b> — Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM
<b>110</b> — Précisez, si vous en avez, vos pensions de nature exceptionnelle (voir explications jointes) déjà incluses dans les montants des lignes 1AS, 1AZ, 1AO, 1AM	1AD	1BD	1CD	1DD
<b>113</b> — <b>RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX</b> Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance				
Rentes connues	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes de nature exceptionnelle déjà incluses ci-dessus	1AU	1BU	1CU	1DU
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

**2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS** Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

<b>121</b> — Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus				
– produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire				2DH
• autres produits				2CH
– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW			2UU	
• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €				2VV
• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 €				2WW
<b>123</b> — Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans				
– produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire				2XX
• autres produits				2YY
– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017				2ZZ
<b>118</b> — Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème			2DC	
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME			2FU	
Autres revenus distribués et assimilés			2TS	
<b>120</b> — Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe			2TR	
<b>121</b> — Intérêts des prêts participatifs et des minibons			2TT	
<b>124</b> — Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible			2CG	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible			2BH	
Frais et charges			2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères			2AB	
<b>125</b> — Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2018			2CK	
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire			2EE	
<b>118, 127</b> — Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2) et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3)			20P	<input type="checkbox"/> COCHEZ

**3 I GAINS DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS**

<b>128</b> — Plus-value sans application d'abattement	3VG	
<b>132</b> — Moins-value 2018	3VH	

# 2042 K

PAGE

**145** — **4 I REVENUS FONCIERS** Location non meublée

**146** — **Micro foncier**

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € ..... 4BE

– dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français ..... 4BK

– dont recettes exceptionnelles qui seront soumises à l'impôt ..... 4XD

Nom du locataire et adresse .....

**295** — **Régime réel** Report du résultat déterminé sur la déclaration n°2044

Revenus fonciers imposables ..... 4BA

– dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français ..... 4BL

Déficit imputable sur les revenus fonciers ..... 4BB

Déficit imputable sur le revenu global ..... 4BC

Déficits antérieurs non encore imputés ..... 4BD

**146, 318** — Recettes foncières non exceptionnelles ..... 4XA  Recettes foncières totales ..... 4XB

Majorations et régularisations qui seront soumises à l'impôt ..... 4XC

Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2019 ..... 4BN  Vous souscrivez une déclaration n°2044 spéciale ..... 4BZ

**6 I CHARGES DÉDUCTIBLES**

**171** — CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE .....  ..... 6DE

**173** — Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006 ..... 6GI  1<sup>ER</sup> ENFANT ..... 6GJ  2<sup>E</sup> ENFANT

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs ..... 6EL  1<sup>ER</sup> ENFANT ..... 6EM  2<sup>E</sup> ENFANT

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) sur décision de justice définitive avant 2006 ..... 6GP

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) ..... 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires .....

**175** — Déductions prévues par les articles 156,II et 156bis du code général des impôts ..... 6DD

Nature des déductions .....

**177** — **Épargne retraite: PERP et produits assimilés**

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés ..... 6RS <input type="text"/>	6RT <input type="text"/>	6RU <input type="text"/>	
Plafond de déduction ..... 6PS <input type="text"/>	6PT <input type="text"/>	6PU <input type="text"/>	
Corrigez si le montant est inexact ..... 6PS <input type="text"/>	6PT <input type="text"/>	6PU <input type="text"/>	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint ..... 6QR <input checked="" type="checkbox"/>			
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2018 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes ..... 6QW <input checked="" type="checkbox"/>			
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO ..... 6QS <input type="text"/>	6QT <input type="text"/>	6QU <input type="text"/>	

**7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT** Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n°2042 RIC1.

**8 I DIVERS**

**280** — Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français ..... 8TK

**279** — Non-résidents:

– retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA .....  ..... 8TA

– revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen Report de la déclaration n° 2041 TM ..... 8TM

Plus-values en report d'imposition non expiré. Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT ..... 8UT

**280** — Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires ..... 8FV

Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats ..... 8TT

Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre ..... 8UU

**INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION**